



# CHAMPIONNAT DE FRANCE PARA ATHLÉTISME ADAPTÉ SAJ

Entrée gratuite



17 au 19 juin 2024  
Stade Paul-Rébeilleau, 86000 Poitiers

Avec le parrainage du



# Sommaire

Mots d'accueil

Bienvenue à Poitiers

Venir à Poitiers, au Stade Paul-Rébeilleau

Comité d'organisation local

Programme prévisionnel

Informations générales

Précisions techniques

Fiche association

Engagement

Demande de dérogation

Fiche récapitulative

Plan d'accès

Liste des hébergements

# Sommaire

Mots d'accueil.....	4
Bienvenue à Poitiers .....	5
Venir au Complexe Stade Paul-Rébeilleau.....	6
Comité d'organisation local .....	7
Programme prévisionnel.....	8
Informations générales .....	9
Précisions techniques .....	11
ENGAGEMENT ASSOCIATION.....	16
Demande de dérogation individuelle .....	17
Fiche récapitulative.....	18
Plan d'accès.....	19
Liste des hébergements .....	20

## Mots d'accueil



Chers sportifs, Chers amis,

Le Comité Départemental Sport Adapté de la Vienne est heureux de vous accueillir à Poitiers pour le Championnat de France para athlétisme adapté SAJ 2024.

Du 17 au 19 juin 2024, vous allez rejoindre les autres sportifs et les accompagnateurs qui sont attendus pour disputer cette compétition.

Au-delà des épreuves sportives, vous y retrouverez un cadre de vie familiale et convivial, ainsi que des animations culturelles propres à la ville de Poitiers.

Nous remercions nos partenaires locaux, le Conseil Départemental de la Vienne, la Mairie de Poitiers, ainsi que Grand Poitiers qui se sont d'ores et déjà engagés dans l'organisation de cette manifestation nationale. Tournée vers l'avenir, nous mettons un point d'honneur à promouvoir une pratique adaptée et responsable en prenant en compte le développement durable.

Nous espérons que vous serez nombreux à répondre présent pour cette rencontre sportive et nous serons vigilent et très attentifs pour que tout se déroule bien, afin que vous puissiez passer un heureux séjour et ainsi garder les meilleurs souvenirs de cet évènement.



**Damien BETTINELLI**  
Président du COL

## Bienvenue à Poitiers

Poitiers constitue le chef-lieu du département de la Vienne. Cette ville était aussi la capitale régionale de l'Ex-Poitou-Charentes. Cette position régionale importante fut permise par une importante empreinte historique. En guise d'exemple, nous pouvons citer Sainte Radegonde qui créa à Poitiers au VI<sup>ème</sup> siècle la première abbaye française exclusivement féminine. Par ailleurs la ville est nommée « ville aux cent clochers » pour ses nombreuses églises. Nous vous invitons à prendre du plaisir et à flâner dans les rues et ruelles du vieux Poitiers où vous attendent de nombreuses surprises architecturales et historiques.



Notre Dame le Grande

### *Un territoire culturel et historique riche*

Poitiers est aujourd'hui une ville au passé très riche, comme en témoignent l'architecture et les quelques 80 édifices présents dans toute la ville.

Poitiers, ville d'Art et d'Histoire, 2000 ans d'histoire et de créativité. Des trésors romans qui ne sont qu'à 1h15 de Paris en TGV à quelques pas du Futuroscope.

Le tissu associatif et culturel présent dans cette ville est tout simplement un vecteur de dynamisme rare pour une cité de cette envergure.

### *Ville souvent associée au Futuroscope.*



Le **Futuroscope**, figure familière et emblématique du Grand Poitiers, ne cesse d'attirer chaque année de plus en plus de visiteurs.

Ce parc de loisirs à thème technologique et scientifique dont les attractions mélangent les approches sensorielles et les projections d'images, ne pourra que plaire au plus grand nombre et donner un avant-gout du futur.

**Un lieu familial où il fait bon vivre.** De par ses 14 parcs et jardins, ainsi que ses 18 squares représentant près de 40 hectares, Poitiers offre une grande diversité d'espaces verts dédiés à tous ses habitants comme aux visiteurs de passage.



# Venir au Complexe Stade Paul-Rébeilleau



## **Stade Paul-Rébeilleau**

54 avenue Jacques Coeur  
86000 POITIERS

### En voiture

- Sortir de l'Autoroute de Poitiers Nord, prendre la N147 en direction de Mignaloux-Beauvoir, puis au rond point récupérer l'avenue Jacques Coeur jusqu'au stade.
- Sortir de l'Autoroute à Poitiers Sud, prendre la D162 en direction de l'Avenue Jacques Coeur et s'arrêter au Stade.

### En train / TGV

- Gare SNCF, 2 Boulevard Pont Achard, 86000 Poitiers, à environ 1h30 de Paris (Gare Montparnasse).
- Gare SNCF, 2 Boulevard Pont Achard, 86000 Poitiers, à environ 1h15 de Bordeaux (Gare Bordeaux Saint-Jean).

### En avion

- Aéroport de Poitiers-Biard, Rue sous Lieux Raymond Collard 5, 86580 Biard.

# Comité d'organisation local

**Président du COL**

**Monsieur Damien BETTINELLI**

*Président du Comité Départemental du Sport Adapté 86*

FONCTION	CONTACT
Trésorier	Serge BAUDOIN
Secrétaire général	Guillaume GAUTREAU +Evelyne LOLL
Commission Coordination / Logistique	Elodie PHILIPPONNEAU
Commission Sportive	Isidore GARCIA
Commission Médicale	
Commission Restauration	Pierre VALENCON
Commission Partenariats / Hébergement	Gabrielle ROSSIGNOL
Commission Communication	Gabrielle ROSSIGNOL
Commission Animation / Bénévolat	Florian NICOLAS
Commission Développement Durable	Pierre VALENCON

<b>Cadre Technique National du Para Athlétisme Adapté SAJ</b>	Hervé DEWAELE <a href="mailto:Herve.Dewaele@sportadapte.fr">Herve.Dewaele@sportadapte.fr</a>
<b>Délégué Technique Fédéral du championnat</b>	Laure DUGACHARD <a href="mailto:Laure.Dugachard@sportadapte.fr">Laure.Dugachard@sportadapte.fr</a>
<b>Commission Sportive Nationale du Para Athlétisme Adapté</b>	Frédéric DRIEU (Épreuves individuelles) <a href="mailto:frederic.drieu@sportadapte.fr">frederic.drieu@sportadapte.fr</a> Céline COPPOLA (Épreuves combinées) <a href="mailto:celine.sportadaptegard@gmail.com">celine.sportadaptegard@gmail.com</a>



**COL France para athlétisme adapté SAJ**  
**Comité Départemental du Sport Adapté 86,**  
**Gabrielle ROSSIGNOL**

**Adresse :** Maison des Sports 6 allée Jean Monnet  
Bâtiment C3 86000 POITIERS  
**Téléphone – mail :** 06 34 50 59 86 –  
[pathle86.saj@gmail.com](mailto:pathle86.saj@gmail.com)

# Programme prévisionnel

## Lundi 17 juin 2024

14h00 - 18h00	Accueil des délégations <b>Stade Rébeilleau</b>
18h15	Cérémonie d'ouverture <b>Stade Rébeilleau</b>
18h15	Réunion des entraîneurs <b>Stade Rébeilleau</b>
19h00 - 20h30	Repas <b>Restaurant universitaire Rabelais</b>

## Mardi 18 juin 2024

07h30	Échauffement <b>Stade Rébeilleau</b>
09h00 - 12h00	Épreuves <b>Stade Rébeilleau</b>
11h – 14h	Repas <b>Restaurant universitaire Rabelais</b>
13h30 - 18h00	Épreuves <b>Stade Rébeilleau</b>
19h30	Repas de gala <b>Restaurant universitaire Rabelais</b>

## Mercredi 19 juin 2024

07h30	Échauffement <b>Stade Rébeilleau</b>
09h00 - 12h00	Épreuves <b>Stade Rébeilleau</b>
10h00	Distribution des paniers repas <b>Stade Rébeilleau</b>
12h00	Protocole épreuves combinées
13h00	Fin du championnat

**Ce programme est prévisionnel et est susceptible d'être modifié.**

# Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le 17 mai 2024.

## Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

**Lundi 18 juin de 14h00 à 18h00**  
**Au Stade Paul-Rébeilleau**  
**54 Avenue Jacques Cœur, 86000 POITIERS**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

**Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique de l'Athlétisme en compétition.**

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

## Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas seront servis de **11h00 à 14h00 au repas du midi et de 19h00 à 20h30 au repas du soir.**

Ils auront lieu à/au :

**Restaurant Universitaire Rabelais  
5 rue de la Devinière - Bâtiment B11 - 86000 POITIERS**

La soirée de gala du mardi se déroulera :

**A partir de 19h30  
Au Restaurant Universitaire Rabelais  
5 rue de la Devinière - Bâtiment B11 - 86000 POITIERS**

Les paniers repas du mercredi midi seront distribués :

**A partir de 11h  
Au stade Paul-Rébeilleau  
54 avenue Jacques Cœur, 86000 POITIERS**

## Hébergements

Une liste d'hébergements est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.

## Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs.**

## Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

## Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement du **para athlétisme adapté SAJ** FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Le juge arbitre FFSA
- Le cadre d'état de la FFSA responsable de la discipline
- Un membre de la CSN **para athlétisme adapté**

### Modalités d'inscription

Le championnat de France **para athlétisme adapté SAJ** relève du règlement **athlétisme** FFSA.

**Peuvent participer au championnat de France para athlétisme adapté SAJ FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2023/2024 avec mention de la classe.**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.** Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

**Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.**

Pour la participation au Championnat de France, la fiche d'inscription individuelle doit être validée par le président de sa Ligue et le président de son Comité Départemental Sport Adapté.

**Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :**

- Date et résultats du championnat qualificatif ;
- Justificatif de participation à une rencontre qualificative ;

(Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription)

**Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite (voir page 16 du dossier) au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.**

Le référent championnat de France de la CSN **para athlétisme adapté SAJ** FFSA en charge de la partie informatique Jean-Claude HERRY – [jc.herry@athle29.info](mailto:jc.herry@athle29.info) 06 89 13 11 05 (avant 20h30) doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

**Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard le 17 mai 2024.** Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription, ainsi qu'après la validation des engagements sur le site internet.

**Aucune modification sur place ne sera possible.**

### **Désistement**

Aucun remboursement ne sera effectué après **le 17 mai 2024**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

### **Réunion technique**

Une réunion d'information animée par les référents championnat de France de la CSN Athlétisme – Céline COPOLA – et le Cadre Technique National de la discipline – Hervé DEWAELE est programmée le :

**Lundi 17 juin à 18h15  
Au stade Rébeilleau  
54 avenue Jacques Cœur, 86000 POITIERS**

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à [celine.sportadapte@gmail.com](mailto:celine.sportadapte@gmail.com) pour les épreuves combinées et à [frederic.drieu@sportadapte.fr](mailto:frederic.drieu@sportadapte.fr) pour les épreuves individuelles.

## Échauffement et compétition

Possibilité de s'échauffer autour du stade avant le début des compétitions le mardi matin et le mercredi matin à partir de 7h30.

La compétition débutera à 9h00 précise.

## Équipements sportifs

Une tenue de sport représentant l'association Sport Adapté (chaussures de sport, short ou survêtement, t-shirt) est obligatoire.

Nous vous invitons à faire concourir vos sportifs avec le maillot de leur club, afin de faciliter les résultats.



**Pensez aux épingles pour les dossards !!!  
(4 par dossard)**

## Catégories d'âge

ANNEE	- 10 ans	- 12 ans	- 14 ans	- 16 ans	- 18 ans	- 21 ans
2023 - 2024	2014 et après	2012 - 2013	2010-2011	2008 - 2009	2006 - 2007	2003 à 2005

## Épreuves

Les sportifs peuvent s'inscrire soit en épreuves individuelles, soit en épreuves combinées :

- Des épreuves combinées sont ouvertes pour toutes ces catégories : - 10 à -21 ans
- Des épreuves individuelles sont ouvertes pour toutes ces catégories : -14, -16, -18 et -21 ans

### Épreuves combinées ouvertes :

#### **2.1 Quadrathlon – Classe AB**

-10ANS	-12ANS	-14ANS	-16ANS	-18ANS	-21ANS
50M	50M	50M	50M	50M	50M
VORTEX	VORTEX	VORTEX	VORTEX	VORTEX	VORTEX
LONGUEUR	LONGUEUR	LONGUEUR	LONGUEUR	LONGUEUR	LONGUEUR
400M départ en ligne					

#### **2.2 Quadrathlon – Classe BC**

-10ANS	-12ANS	-14ANS	-16ANS	-18ANS	-21ANS
50M	50M	50M	100M	100M	100M
VORTEX	VORTEX	VORTEX	VORTEX	VORTEX	VORTEX
LONGUEUR	LONGUEUR	LONGUEUR	LONGUEUR	LONGUEUR	LONGUEUR
800M départ en ligne					

#### **2.3 Quadrathlon – Classe CD**

-10ANS	-12ANS	-14ANS	-16ANS	-18ANS	-21ANS
50m	50m	100m	100m	100m	100m
	POIDS	POIDS	POIDS	POIDS	POIDS
VORTEX	Masculin: 3Kg Féminin: 2Kg	Masculin: 4Kg Féminin: 2Kg	Masculin: 5Kg Féminin: 3Kg	Masculin: 6Kg Féminin: 4Kg	Masculin: 7.260Kg Féminin: 4Kg
LONGUEUR	LONGUEUR	LONGUEUR	LONGUEUR	LONGUEUR	LONGUEUR
1000M départ en ligne	1000M départ en ligne	1000M départ en ligne	1000M départ en ligne	1000M départ en ligne	1000M départ en ligne

### Épreuves individuelles ouvertes :

Voir tableau des épreuves en fonction du sexe et des classes sur le règlement FFSA.

Des épreuves de relais 4x60m et 4x100m seront ouvertes en épreuves open en fin d'après-midi le mercredi. Les relais ne rentrent pas en compte dans le nombre d'épreuves autorisés en individuel les relais pourront être mixte dans la même classe et en référence à la distance de sa catégorie

- **CD et BC**

Un athlète peut effectuer 3 épreuves en CD mais reste limité à deux courses maximums de la même famille (sprint du 100 m au 400 m ou 1/2 fonds du 800 m au 5000 m) en individuel.

*Ex : 3 sauts ou 3 lancers, 2 sauts et 1 course, 2 lancers et 1 course, 2 courses et 1 saut ou 1 lancer, 2 sauts et 1 lancer, 2 lancers et 1 saut. Impossible d'effectuer 3 courses et 2 courses de familles différentes.*

Pour le 1/2 fond possibilité de doubler 800 m/1500 m ou 1500 m/5000 m chez les hommes et 800 m/1500 m ou le 1500 m/3000 m chez les filles, impossibilité de doubler 800 m/5000 m ou 800 m/3000 m.

Cependant il sera autorisé à un athlète de doubler 400 m/800 m.

- **AB**

Le nombre d'épreuves est limité à 2 épreuves individuelles au choix.

### Engagements

Les engagements se feront **sous format Excel** exclusivement



Il est impératif de télécharger le dossier en format Excel après ouverture de la page drive pour le remplir et le retourner par mail en format Excel.

L'accès au fichier d'engagement se fera par le lien suivant : [Cliquez ici](#)

Merci de renvoyer le document rempli à l'adresse mail du COL : [pathle86.saj@gmail.com](mailto:pathle86.saj@gmail.com)

**Vous devez impérativement effectuer un contrôle des engagements sur le lien suivant et les valider en y apposant votre signature électronique à la date limite du 17 mai :**

<http://france-ffsa-saj-2024.engagements.fr>



# FICHE ENGAGEMENT ASSOCIATION

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

À renvoyer au COL avant le **17 mai 2024**

Maison des Sports 6 allée Jean Monnet Bâtiment C3 86000

06 34 50 59 86 – pathle86.saj@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (obligatoire pour accès aux zones techniques) :	
Tél. :	Mail :

PRESTATION	PRIX/PERS.	NOMBRE	MONTANT
<b>Formule 1 -- Sportif</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	30 €		
<b>Formule 2 -- Sportif</b> Inscription au championnat avec forfait restauration du jeudi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner mais repas de Gala inclus)	75 €		
<b>Formule 1 -- Encadrant</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	10 €		
<b>Formule 2 -- Encadrant</b> Inscription au championnat avec forfait restauration du jeudi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner mais repas de Gala inclus)	55 €		
<b>Formule Gala</b> Inscription uniquement au repas de Gala	20 €		
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.			<b>TOTAL</b>

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **CDSA86**

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : ..... euros

N° de chèque : ..... de la banque : .....

Date

Signature

## Demande de dérogation individuelle

*Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transférera à la CSN de la discipline : Hervé Dewaele Herve.Dewaele@sportadapte.fr*

Je soussigné(e) M./M<sup>me</sup> ..... **représentant de l'association** demande dérogation pour que M./M<sup>me</sup> ..... participe au championnat de France **para athlétisme adapté SAJ** pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

**Nom, qualité et coordonnées du certificateur :**

**Avis du certificateur**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

**Avis définitif de la CSN**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

# Fiche recapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.  
Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

**Gabrielle ROSSIGNOL – Comité Départemental du Sport Adapté 86**  
6 Allée Jean Monnet Bâtiment C3, 86000 Poitiers  
06 34 50 59 86 - pathle86.saj@gmail.com

**Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :**

Cochez les cases pour ne rien oublier !

**Pour le 17 mai 2024 :**

- La fiche association
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La fiche d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**

**À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :**

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.**

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

**Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.**

# Plan d'accès

Localisation de Poitiers en France



Stade Paul-Rébeilleau



**Stade Paul-Rébeilleau**

4,3 ★★★★★ (195) ⓘ

Complexe sportif

Présentation    Avis

Itinéraires    Enregistrer    À proximité    Envoyer vers un téléphone

54 Av. Jacques Cœur, 86000 Poitiers

05 49 30 21 70



## Liste des hébergements

Nom	Adresse	Coordonnées	Kilomètres de la compétition
Ace Hotel Poitiers	Rue de la Maison Coupée, 86000 Poitiers	05 49 00 48 48	1.9 Km
Ibis Poitiers Beaulieu	1 Rue du Bois Dousset, 86000 Poitiers	05 49 61 11 02	3.2 Km
Best Western Poitiers Centre Le Grand Hôtel	28 Rue Carnot, 86000 Poitiers	05 49 60 90 60	4.7 Km
Hôtel de l'Europe	39 Rue Carnot, 86000	05 49 88 12 00	4.8 Km
Mercure Poitiers Centre	14 Rue Edouard Grimaux, 86000 Poitiers	05 49 50 50 60	6.3 Km
Ibis Budget Gare de Poitiers	12 Boulevard Pont Achard, 86000 Poitiers	0 892 70 01 45	6.3 Km
Ibis Styles Poitiers Centre	7 Rue Victor Hugo, 86000 Poitiers	05 49 00 06 06	6.4 Km
Hôtel Central	35 place du Maréchal Leclerc, 86000 Poitiers	05 49 01 79 79	6.7 Km
Campanile Poitiers	228 Avenue du 8 Mai 1945, Lieu Dit La Petite Vacherie, 86000 Poitiers	05 49 37 26 51	7.7 Km
Ibis Budget Poitiers Sud	Chemin De La Paillerie, Avenue du 8 mai 1945, 86000 Poitiers	0 892 68 31 16	7.9 Km
Ibis Poitiers Sud	175 Avenue du 8 mai 1945, 86000 Poitiers	05 49 53 13 13	8 Km
B&B Hôtel Poitiers Aéroport	Rue Annet Segeron, 86580 Biard	0 892 23 36 60	11.2 Km
Ibis Styles Poitiers Nord	215 Avenue de Paris, 86000 Poitiers	05 49 01 74 74	12.2 Km



## Partenaires institutionnels

Avec le parrainage du



---

## Partenaire principal FFSA



---

## Partenaires locaux

